

Jeudi 3 Décembre 2020 14h30 – 15h30

- **Présentation de la Fédération France Victimes**
- **Partenariat avec la FFHandball**



TOUS UNIS
CONTRE LES
VIOLENCES

FFHANDBALL

LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP

VICTIME OU TÉMOIN, APPELEZ LE

01 41 83 42 17

NUMÉRO D'ÉCOUTE ET D'AIDE

9H
7 JOURS / 7
21H



LORSQU'IL Y A UN DANGER GRAVE ET IMMÉDIAT APPELEZ LE 17

aideauxvictimes@france-victimes.fr

www.ffhandball.fr

Soutenu par  **MINISTÈRE CHARGE DES SPORTS**
Jeunesse
Éducation
Paysannerie

#TousConcernés

Sylvie Pascal Lagarrigue

Vice Présidente en charge de la performance sociale, relations opérateurs publics, intégrité



Frédérique Barthélémy

Présidente de la commission médicale FFHandball

Référente intégrité



Olivia Mons

Directrice Communication et Développement

- Présentation de la Fédération et des ses actions
- Le réseau des associations France Victimes



La fédération France Victimes

- La Fédération nationale de **130** associations d'aide aux victimes depuis 1986 regroupant **1500 professionnels** (accueillants, juristes, psychologues et travailleurs sociaux) ;
- Près de **330 000 personnes aidées** chaque année : violences conjugales, harcèlements, discriminations, violences physiques sexuelles, cambriolages, escroqueries, accidents, événements collectifs et catastrophes naturelles ;
- Une **aide et des services gratuits**, dont une plateforme téléphonique d'aide aux victimes ouverte à tou.te.s ;
- **Une ouverture à toutes les personnes qui s'estiment victimes** (non discrimination, absence de préjugés, action judiciaire ou pas...) : victimes directes, proches de victimes et témoins directs.
- La **participation à des groupes de travail** interministériels, auditions, projets législatifs ;
- Une **déontologie de confidentialité et d'autonomie** de décision de la victime ;
- Une **liaison directe avec toute instance d'accueil** (tribunal, police et gendarmerie, avocats, assurances, services sociaux et hôpitaux...) ;

Des Associations d'Aide aux Victimes spécialistes de l'accompagnement judiciaire

Une écoute privilégiée pour identifier les difficultés et offrir une prise en charge globale

- Une **aide psychologique** par des psychologues cliniciens
- Une **information sur les droits** par des juristes spécialisés
- Un **accompagnement social** par des travailleurs sociaux
- Un **soutien dans toutes les démarches**

Être un facilitateur entre la personne victime et l'ensemble des acteurs devant œuvrer à sa reconstruction

Une orientation si nécessaire vers des services spécialisés (*associations – avocats – services psycho-sociaux – assureurs...*)



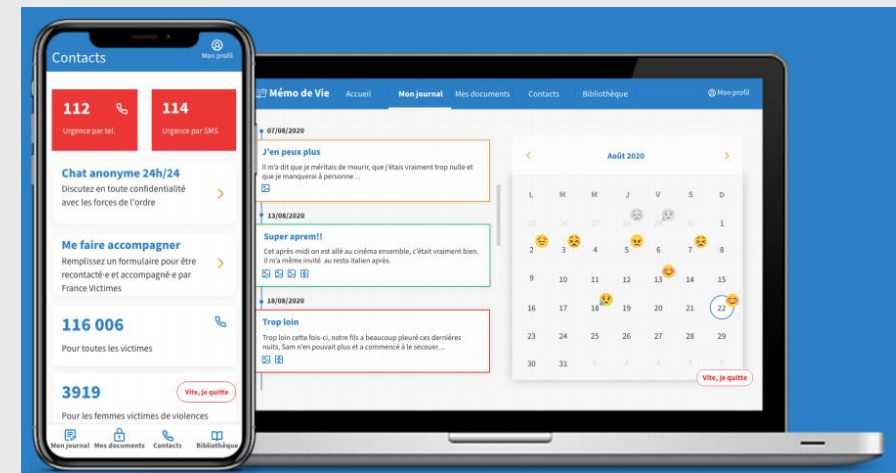
Un outil innovant

Plateforme digitale « **Mémo de Vie** » de France Victimes pour aider les victimes à sortir des violences

“Dire aujourd’hui pour préserver demain”


Outil digital, sécurisé et personnel, **Mémo de Vie** propose une solution innovante, ancrée dans les temps court et long, pour faciliter une prise de conscience, soutenir la mémoire, sécuriser des données sensibles et accéder aux contacts et informations utiles.

 www.memo-de-vie.org





Restons en contact !

www.france-victimes.fr et son formulaire pour les victimes

 <https://www.facebook.com/FranceVictimes/>

 @FranceVictimes #VictimesPlusJamaisSeules

 <https://www.linkedin.com/> Fédération France Victimes et Mémo de Vie

 Chaîne YouTube : France Victimes

Géraldine Bouhedja

Cheffe de service plateforme d'aide aux victimes

- Fonctionnement de la plateforme d'aide aux victimes
- Le partenariat avec la FFHandball



La convention de partenariat FFhandball-France Victimes

- Information, orientation, prévention et protection des victimes potentielles et des acteurs du Handball (dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices et encadrants salarié(e)s et bénévoles et environnant(e)s)
- Service d'écoute dédié et d'accompagnement des victimes et des acteurs du Handball sur un plan juridique, psychologique et social = **01 41 83 42 17** / aideauxvictimes@france-victimes.fr
- Remontée d'informations préoccupantes (cas de violence avéré ou suspicion d'un cas de violence) à la Cellule fédérale de signalement
- Participation à la formation des acteurs clés du handball
- Participation à la campagne de sensibilisation et de libération de la parole en lien avec une autre structure (actions à définir, réunions)
- Échange de réseaux (envoi coordonnées des associations France victimes aux référents intégrité territoriaux handball/ envoi à France Victimes des coordonnées des référents intégrité handball)
- Reporting trimestriel de France Victimes vers la FFHandball

Lien avec la cellule fédérale de signalement

Pour tout appel reçu par FRANCE VICTIMES de témoins/victimes à l'occasion duquel les informations recueillies présentent un lien avec le handball, France VICTIMES s'engage à :

- Informer l'appelant de l'existence de la Cellule Fédérale de Signalement et à communiquer les coordonnées des membres de cette Cellule ;
- Inviter l'appelant à prendre contact avec la Cellule Fédérale de Signalement
- Demander à l'appelant s'il accepte que son identité soit communiquée à la Cellule Fédérale de Signalement pour que cette Cellule le contacte directement.

3. Remontée de données à la Cellule Fédérale de Signalement

Suite aux appels reçus par FRANCE VICTIMES de tiers/témoins/victimes à l'occasion desquels les informations recueillies présentent un lien avec le handball, et selon l'analyse des professionnels de FRANCE VICTIMES des éléments recueillis, FRANCE VICTIMES remontera à la Cellule fédérale de signalement les données suivantes :

Avec le consentement de l'appelant (victime, représentant légal, témoin ou encore un tiers) : l'identité de celui-ci, les informations que l'appelant a consenti à transmettre et/ou informations préoccupantes (cas de violence avéré ou suspicion d'un cas de violence, et plus généralement tout élément de fait susceptible de présenter un intérêt pour la protection des victimes ;

En l'absence du consentement de l'appelant victime (victime, représentant légal, témoin ou encore un tiers) : FRANCE VICTIMES informera l'appelant que des données anonymisées et plus généralement tout élément de fait anonymisé susceptible de présenter un intérêt pour la protection des victimes seront transmises à la Cellule Fédérale de Signalement.

Dans ce cadre, FRANCE VICTIMES ne transmettra en aucun cas à la FFHANDBALL le nom du mis en cause communiqué par l'appelant.

Pour toute remontée de données à la Cellule Fédérale de Signalement, FRANCE VICTIMES utilisera le modèle de fiche navette.

TOUS UNIS CONTRE LES VIOLENCES

Retrouvez les informations et documents de communication du plan de prévention des violences de la FFHandball [sur la page dédiée sur le site](#)

Faites connaître le numéro d'appel et le mail aux structures handball, à vos environnements, à tous les licencié(e)s



TOUS UNIS
CONTRE LES VIOLENCES

FFHANDBALL

LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP

VICTIME OU TÉMOIN, APPELEZ LE

01 41 83 42 17

NUMÉRO D'ÉCOUTE ET D'AIDE

9H
7 JOURS / 7
21H

LORSQU'IL Y A UN DANGER GRAVE ET IMMÉDIAT APPELEZ LE 17

aideauxvictimes@france-victimes.fr

www.ffhandball.fr

Soutenu par
MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

#TousConcernés

FRANCE VICTIMES

merci